CLUB DE L'AMITIE DE MONTCHAT
Espace Elsa Triolet – 53 rue Charles Richard Lyon 3ème

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er mars 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association a pu se tenir en présentiel le mardi 1er mars 2022 à 14h30 à l'Espace Elsa Triolet, 53 rue Charles Richard à Lyon 3ème sur convocation du Président Claude HERGUEUX.
On compte 97 membres présents à jour de cotisation et 20 membres représentés.
Etaient présentes également :

- Martine Souvignet adjointe à la mairie du 3ème
- Morgane Lambert représentant la députée Anne Brugnera
- Michelle Sornay Vice-Présidente du CODERS

Claude HERGUEUX préside l'Assemblée Générale Ordinaire, Claudine CABARET assure le secrétariat.
Après le rappel de l'ordre du jour, le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h45.

Ordre du jour :

I. **Rapport moral par le Président**
II. **Rapports d'activité**
   - **Bilan par activité**
   - **Commentaires**
III. **Rapport financier**
   - **Bilan**
   - **Compte de résultat**
   - **Commentaires sur l'exercice au 31/08/2021**
   - **Affectation du résultat**
   - **Budget prévisionnel*** (vote pour les membres à jour de leur cotisation)

IV. **Election des membres au conseil d'administration*** (vote pour les membres à jour de leur cotisation)

V. **Questions diverses**

I/ Rapport moral du Président

Le Président rappelle que la saison 2020/2021 a été très particulière compte tenu de la pandémie. Les activités ont été réduites, voire supprimées et aucune manifestation conviviale n'a pu se tenir. Le club a cependant enregistré 161 adhérents (130 femmes et 31 hommes) avec une moyenne d'âge de 77 ans. Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois et le bureau 4 fois en visioconférence.
Le site du club www.club-amitie-montchat.fr , géré par Robert Fourn, permet aux visiteurs du site de trouver toutes les informations sur les activités proposées au sein de notre association. Ce site est la vitrine de notre association et a permis de générer beaucoup de nouveaux adhérents.
Une note positive, la pandémie semble régresser et nous allons enfin pouvoir programmer des manifestations qui permettent à tous les adhérents de partager des moments conviviaux.

LE RAPPORT MORAL MIS AU VOTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

- Intervention de Martine Souvignet, en charge de l'Egalité des droits et de la vie des aînés, qui souligne qu'au niveau de la mairie, il y a eu également une baisse dans la proposition des activités. Elle rappelle que la Carte Senior permet aux personnes âgées de plus de 65 ans de bénéficier d'une offre culture et loisirs que la ville de Lyon propose à des tarifs préférentiels et à des horaires adaptés. Elle souhaite également un rapprochement des clubs « senior » pour qu'ils puissent échanger et pour une meilleure reconnaissance de leur implication et du bénévolat.
Elle confirme que la mairie a accordé à notre association la subvention demandée et celle-ci va nous être versée prochainement.

- Intervention de Morgane Lambert qui représente la députée du Rhône Anne Brugnera retenue par l'urgence du conflit ukrainien. Elle nous confirme tout l'intérêt que porte la députée à notre association et son regret de ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale.

II/ RAPPORT D'ACTIVITE

- Intervention de Christiane Alonso, trésorière du club, qui rappelle que pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021 toutes les activités du club ont été suspendues en raison du Covid dès octobre 2020.

BILAN PAR ACTIVITE AU 31/08/2021		
DANSE	Remboursement des 5 chèques encaissés suite arrêt de l'activité	Animatrice bénévole
CHORALE	Remboursement des 5 chèques encaissés suite arrêt de l'activité	Prise en charge par le club des 2 cours effectués
GYM	Les chèques n'avaient pas été encaissés	Prise en charge par le club des 2 séances de 3 heures effectuées
RANDO	2 randonnées en septembre et octobre 2020 et une rando gratuite (TCL) en mai 2021	Perte due à la faible participation lors des 2 randos en car
SEJOUR RANDO	Séjour en juin 2021 à Murol : 49 personnes	Bénéfice qui a permis de compenser la perte sur les randonnées
MINI SEJOUR	Mini séjour dans le Diois	Bénéfice malgré le remboursement auprès de 5 personnes suite à des problèmes santé
LOTO	En raison de la pandémie il n'a pu être organisé	
JEUX	Activité également interrompue mais sans aucune incidence financière car elle est gratuite	
BALADES	Activité également interrompue mais sans aucune incidence financière car elle est gratuite	

Le budget prévisionnel par activité établi en septembre 2021 est en-dessous des inscriptions réalisées pour cette nouvelle saison, sauf en gym où la pièce qui est dédiée à cette activité nous contraint à un maximum de 16 personnes par cours.

LE RAPPORT D'ACTIVITE MIS AU VOTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

III/ RAPPORT FINANCIER

Le bilan montre une situation du club au 31/08/2021 et cette période est très spéciale compte tenu de l'arrêt des activités en octobre suite à la pandémie.

Pour rappel :

- Perte enregistrée dans les activités « gym » et « chorale »
- Perte dans l'activité rando compensée par les bénéfices des 2 séjours
- Arrêt des manifestations conviviales
- L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux de l'Espace Elsa Triolet par la mairie du 3ème (estimation 8 000€)
- Ce bilan ne fait pas apparaître la valorisation des avantages octroyés par la mairie

Le compte de résultat présente un résultat positif pour cet exercice du 01/09/20 au 31/08/21 de 1 936,89 €

Nous demandons :

1. La réintégration de ce résultat positif soit 1 936,89€ dans les fonds associatifs
2. La réintégration des pertes et reports à nouveau dans les fonds associatifs

LE RAPPORT FINANCIER MIS AU VOTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

L'AFFECTATION DU RESULTAT ET LA REINTEGRATION DANS LES FONDS ASSOCIATIFS : CES DEUX POINTS MIS AU VOTE SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 présente un résultat positif de 9 €. Quelques remarques par rapport à ce budget élaboré en septembre 2021 :

- Le nombre d'adhérents au 1er mars est supérieur au nombre prévu
- Augmentation au 01/09/2021 des cotisations danse, chorale et gym
- Au niveau du poste « consommation » un budget identique à l'année précédente
- Au niveau du poste « charges » une prime d'assurance en baisse suite à une renégociation
- Plus de cotisation « SACEM » à régler suite à l'intervention du Président
- Participation aux sorties « rando » à 18 € à partir de janvier 2022 (au lieu de 17€) suite à l'augmentation du transport en car.

BUDGET PREVISIONNEL PAR ACTIVITE AU 31/08/2022				
	Nbre Prévu	Nbre Inscrits		COMMENTAIRES
DANSE	12	13	Activité bénéficiaire	Prise en charge de la location de vêtements si spectacle + prise en charge du stage de la prof qui anime les cours gratuitement
CHORALE	25	27	Activité bénéficiaire	Compte tenu de l'effectif les cours sont maintenant de 2 heures
GYM	48	48	Activité bénéficiaire	La prof qui assure les cours est vacataire et cela a permis de diminuer les charges par rapport à l'ancienne prof en CDI. Activité enfin équilibrée.
RANDO	50 /rando		12 randos/saison	102 inscriptions dans cette activité. Résultat difficile à prévoir en raison d'une fluctuation du nombre de participants à chaque sortie.
SEJOUR RANDO	48	60	Résultat positif	Pour la 1ère fois ce séjour à Embrun sera de 6 jours d'où un coût plus élevé
MINI SEJOUR	20		Résultat positif	Séjour à Montselgues (07) réalisé en octobre 2021
LOTO				Toujours cause Covid cette activité qui était programmée ne pourra pas avoir lieu cette saison.
JEUX	56	63		Activité gratuite
BALADES	63	72		Activité gratuite
INFORMATIQUE	34	37		Activité mensuelle gratuite

LE BUDGET PREVISIONNEL MIS AU VOTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

IV/ ELECTION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année comptait 3 membres sortants du Conseil d'Administration :

1. Danielle Durupthy qui n'a pas souhaité renouveler son mandat
2. Dominique Podio et Monique Heinisch qui ont exprimé oralement leur motivation à renouveler leur mandat

LES DEUX CANDIDATES Dominique PODIO et Monique HEINISCH SONT ELUES A L'UNANIMITE

- Intervention de Robert Fourn qui invite tous les adhérents à consulter fréquemment le site www.club-amitie-montchat.fr, pour que chacun soit au courant des dernières informations dans les différentes activités et particulièrement dans le domaine de la randonnée.
Il sollicite également les responsables d'activité à « alimenter » ce site en lui transmettant des photos, informations diverses….
Lors de la prochaine rencontre conviviale le mardi 10 mai il fera une présentation plus exhaustive du site.
En ce qui concerne le séjour à Embrun, 60 personnes sont inscrites et quelques-unes sont en liste d'attente.
Il annonce :

1. La démission de Christiane Alonso en tant que co-responsable
2. L'arrivée d'une nouvelle animatrice rando dans la personne de Mathilde Lanoy-Laverdure.

- Intervention de Michelle Sornay qui excuse l'absence du Président du CODERS, Philippe Dhenein, retenu sur une autre réunion. Elle rappelle les objectifs du CODERS et notamment la formation des animateurs « rando ».

- Intervention de Jean Mossaz, Vice-Président du club

Il souligne :

- L'importance du lien social, surtout après cet épisode de pandémie où toutes les activités ont été suspendues.
- Le fonctionnement de toute association qui repose essentiellement sur le bénévolat et les adhérents sont des sociétaires et non des consommateurs.
- L'importance de l'investissement des « référents » ou « responsables » qui s'occupent de la mise en place et de la coordination des différentes activités, gratuites ou payantes, investissement qui nécessite à ce que plus de membres nous rejoignent pour faire des binômes de partage de responsabilité.
- L'importance de tous les bénévoles qui permettent un bon fonctionnement de l'association, de proposer à tous les adhérents des activités et des manifestations conviviales et de gérer au mieux le club.

Il propose deux termes pour qualifier notre association : BIENVEILLANCE et TEMPERANCE, et à nous tous de faire vivre ces deux qualificatifs et d'en faire notre devise.

Il rappelle également que l'équipement « ELSA TRIOLET » dans lequel nous nous trouvons héberge la MJC Montchat en plus des locaux qui sont destinés aux associations. La MJC Montchat est responsable juridiquement de la sécurité et elle est mandatée par la mairie pour la gestion des locaux.
Un partenariat avec la MJC qui propose d'envoyer par mail la programmation des spectacles à la salle « Barbara ». Les personnes intéressées doivent communiquer leur adresse mail. Dans un premier temps le club enregistrera les personnes favorables à recevoir ce type d'information et dans un deuxième temps le club transmettra ces adresses mail auprès de la MJC.

Claude Hergueux propose une sortie à la journée et en car le vendredi 15 avril** dans le Morvan au tarif de 39€ (transport + déjeuner à bord du Trans-Bourgogne Express).
** Le 15 avril étant la veille du WE de Pâques, cette escapade est prévue le VENDREDI 6 MAI. Vous recevrez fin mars un mail qui reprendra toutes les informations et les modalités d'inscription.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 16H15.

La secrétaire de séance
Claudine CABARET

Le Président
Claude HERGUEUX